



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/6875  
4 novembre 1965  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 3 NOVEMBRE 1965, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'INDE

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après une liste de nouvelles violations du cessez-le-feu et d'autres incidents provoqués par le Pakistan:

Jammu et Cachemire

Secteur de Kargil

1. Le 29 octobre 1965, 8 soldats pakistanais ont été aperçus dans une zone située à 11 miles au nord-ouest de Kargil; ils essayaient de renforcer des positions de défense pakistanaises.

Secteur de Gurais

2. Le 30 octobre 1965, on a aperçu 26 soldats pakistanais construisant des abris fortifiés dans une zone située à 8 miles au nord-est du Gurais.

Secteur de Keran

3. Le 30 octobre 1965, on a aperçu des soldats pakistanais construisant des abris fortifiés dans une zone située à 3 miles au nord de Keran.

Secteur de Tithwal

4. Le 31 octobre 1965, des troupes pakistanaises ont tiré au mortier de 81 mm en direction de notre poste dans une zone située à 3 miles au nord-ouest de Tangdhar.

Secteur d'Uri

5. Le 30 octobre 1965, on a aperçu 20 soldats pakistanais occupés à renforcer les positions de défense pakistanaises dans des zones situées à 3 miles et demi et 5 miles et demi au sud du défilé d'Haji Pir.

6. Le 30 octobre 1965, on a aperçu des troupes pakistanaises construisant des abris fortifiés dans des zones comprises entre 9 miles à l'ouest et 9 miles au sud-ouest d'Uri.

Secteur de Punch

7. Le 30 octobre 1965, des troupes pakistanaïses ont tiré des coups de fusils en direction de notre poste dans des zones situées à 5 miles à l'ouest et à 6 miles au sud-ouest de Punch.

Secteur de Mendhar

8. Le 30 octobre 1965, des troupes pakistanaïses ont tiré en direction de nos postes, à coups de pièces de 25, de canons 106/57 sans recul, d'obusiers de 3,7 pouces, de mortiers de 81 mm et de mitrailleuses, dans une zone comprise entre 4 miles à l'ouest-sud-ouest et 9 miles à l'ouest-nord-ouest de Mendhar.

Secteur de Naushahra

9. Le 30 octobre 1965, des troupes pakistanaïses ont tiré à coups de pièces de 25 en direction de notre poste dans une zone située à 3 miles au nord-nord-ouest de Jhangar.

10. Le 30 octobre 1965, des troupes pakistanaïses ont tiré à coups d'obusiers de campagne en direction de nos postes dans une zone comprise entre 3 miles et demi et 5 miles et demi à l'est-nord-est de Jhangar.

11. Le 30 octobre 1965, on a aperçu des troupes pakistanaïses construisant des abris fortifiés dans des zones comprises entre 4 miles à l'ouest et 3 miles au nord de Jhangar.

Secteur d'Akhnur

12. Le 31 octobre 1965, on a aperçu des troupes pakistanaïses construisant des abris fortifiés dans une zone située à 6 miles à l'ouest d'Akhnur.

13. Le 31 octobre 1965, on a aperçu des troupes pakistanaïses occupées à creuser des tranchées et à construire des abris fortifiés dans une zone située à 3 miles et demi et à 4 miles et demi à l'ouest-sud-ouest du pont de Balwinder.

Pendjab

Secteur de Sialkot

14. Le 31 octobre 1965 à 8 h 25, 3 soldats pakistanaïses se sont introduits dans notre zone à 4 miles au nord-ouest de Chawinda et ont tiré sur nos troupes.

/...

15. Le 31 octobre 1965, les troupes pakistanaises ont été vues en train de transporter du matériel de défense dans une zone située à 3 miles et demi au nord-ouest de Suchetgarh.

16. Le 31 octobre 1965, les troupes pakistanaises ont été vues en train d'améliorer leurs défenses dans des zones situées à 6 miles au sud-sud-ouest à 3 miles au nord-nord-ouest de Suchetgarh.

#### Secteur de Lahore

17. Le 31 octobre 1965, un véhicule pakistanais a déchargé du matériel de défense dans une zone située à 400 yards au sud de Bhasin.

18. Le 31 octobre 1965, les troupes pakistanaises ont renforcé leurs positions de défense dans des zones situées à 2 miles et demi au sud et à 2 miles au sud-sud-ouest de Jallo.

19. Le 31 octobre 1965, on a vu des camions civils pakistanais décharger des caisses contenant du matériel de défense dans une zone située à 2 miles et demi au sud-sud-ouest de Barki.

20. Le 31 octobre 1965, on a vu un bulldozer pakistanais au travail dans une zone située à 2 miles et demi à l'ouest-sud-ouest de Barki.

21. Le 31 octobre 1965, on a vu les troupes pakistanaises améliorer leurs défenses dans une zone située à 4 miles au sud-sud-ouest de Bedian.

22. Le 31 octobre 1965, à 10 h 30, les troupes pakistanaises ont effectué un tir d'armes portatives sur nos postes, depuis la zone de Bhukkiwala située à 3 miles et demi à l'est-sud-est de Rattoke.

23. Le 31 octobre 1965 au soir, on a vu un camion pakistanais de 3 tonnes, chargé de soldats, se déplacer dans la zone de Bhukkiwala. L'ennemi envoie des renforts dans cette zone.

24. Le 31 octobre 1965 à 9 heures, les troupes pakistanaises ont été vues en train de poser des mines dans une zone située à un mile à l'est-nord-est de Khemkaran.

25. Le 31 octobre 1965, on a constaté que les troupes pakistanaises amenaient des renforts (environ une compagnie) dans une zone située à cinq miles et demi au nord de Khemkaran.

26. Le 31 octobre 1965 à 10 heures, une patrouille pakistanaise a pénétré dans notre zone à deux miles à l'est-nord-est de Rattoke; elle s'est retirée, après sommation de nos troupes, mais a ouvert le feu sur elles.

/...

27. Le 31 octobre 1965, une patrouille pakistanaise a pénétré dans notre territoire, a occupé des positions dans une zone située à deux miles et demi à l'est de Rattoke, et a commencé à tirer dans la direction de Jhuggian Nur Mohammed, à environ 4 miles à l'est-sud-est de Rattoke. La patrouille s'est retirée, après sommation de nos troupes.

Secteur de Fazilka

28. Dans la nuit du 30 au 31 octobre 1965, les troupes pakistanaises ont été vues en train de creuser des tranchées, dans des zones situées à deux miles au nord-nord-ouest de la gare ferroviaire de Chananwala, et à quatre miles à l'ouest de Fazilka.

29. Le 30 octobre 1965 à 9 h 30, les troupes pakistanaises ont tiré sur notre patrouille, dans une zone située à 10 miles à l'ouest de Ferozepore.

30. Le 31 octobre 1965, les troupes pakistanaises ont effectué un tir d'armes portatives sur nos positions, dans une zone située à 3 miles à l'ouest de Fazilka.

Rajasthan

31. Le 30 octobre 1965 à 11 h 30, de 10 à 15 soldats pakistanaïes ont pénétré sur notre territoire à Dipla, à 62 miles au sud-ouest de Barmer. Ils ont tiré sur notre patrouille dans cette zone, puis s'en sont retournés en territoire pakistanaïes.

32. Le 1er novembre 1965 à 13 h 35, un avion pakistanaïes a survolé Tanot du nord au sud.

Des plaintes en violation du cessez-le-feu ont été ou sont déposées dans tous les cas signalés.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le Représentant permanent de l'Inde  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) G. PARTHASARATHI

